

# PROVINCE DE QUÉBEC

ÉCOLE PRIMAIRE SAINTE-MARTHE CUILLIERRIER

**PROCÈS-VERBAL** de la séance des membres du Conseil d'établissement de l'école primaire Sainte-Marthe Cuillierrier tenue le lundi 1<sup>er</sup> mai 2023 à 19 h au local du service de garde de l'école Sainte-Marthe.

<b>Présence des membres à la rencontre</b>		
Sébastien	Legros	Présent(e)
Annick	Filion	Présent(e)
Caroline	Taillefer	Présent(e)
Jessy	Brunet	Présent(e)
Carole	Simard	Présent(e)
Cynthia	Léveillé	Présent(e)
Martin	Brunet	Absent(e)
Stéphanie	Leblanc	Présent(e)
Isabelle	Desmeules	Présent(e)
Vincent	Thivierge	Absent(e)
Vincent	Gauthier	Présent(e)
<b>Personnes dans l'assistance</b>		

## ORDRE DU JOUR

Sujet	Objet
1. Présences et quorum	Constate
2. Questions du public	Reçoit
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour*	Adopte
4. Adoption du procès-verbal du 23 janvier 2023*	Adopte
5. Suivis au procès-verbal du 23 janvier 2023*	Informe
6. Correspondance a) Résolution sur la composition du conseil d'établissement	Informe Consulte
7. Travaux du conseil a) Principes d'encadrement des coûts 2023-2024* (77.1) b) Contributions financières des parents 2023-2024* (Art. 3, al. 4; 7, al. 3; 75.0.1, al. 1 et 2; et 292, al. 3) c) Choix des fournitures scolaires et du matériel didactique 2023-2024* (77.1; 89.1; 96.15; 110.12) e) Règles de conduite et code de vie 2023-2024 (76, 110.2) f) Règles de fonctionnement du service de garde 2023-2024* (77.2) g) Programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie des élèves ou un déplacement à l'extérieur des locaux de l'établissement (87)* h) Consultation par le centre de services scolaire sur les critères de sélection de la direction d'établissement.	Établit les principes Approuve  Consulte  Évalue annuellement Adopte  Approuve  Consulte
8. Affaires nouvelles et courantes a) Travaux de rénovation Cuillierrier (suivi) b) Élaboration du projet éducatif 2023-2027 (suivi) c) Organisation scolaire 2023-2024 (suivi)	Informe
9. Rapports et redditions de comptes a) Rapport du président b) Reddition de comptes du directeur (96.13.4 – 96.24)* États financiers 2022-2023 Mesures budgétaires du ministère (suivi) c) Paroles aux membres	Informe
10. Rapport aux membres parents, de la personne déléguée au comité de parents du Centre de services scolaire	Informe
11. Levée de la séance	Adopte

\* \* \* \* \*

## 1. PRÉSENCES ET QUORUM

Le quorum est constaté.

## 2. QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

## 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Ajout dans le point *Affaires nouvelles et courantes* : Service de cafétéria pour l'année scolaire 2023-2024.

**CÉ-23-0501-01** Il est proposé par M. Jessy Brunet et appuyé par Mme Isabelle Desmeules d'adopter l'ordre du jour  tel que présenté ou  modifié; adopté à l'unanimité.

## 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 23 JANVIER 2023

Le procès-verbal de la rencontre du 23 janvier 2023 est adopté.

**CÉ-23-0501-02** Il est proposé par Mme Carole Simard et appuyé par Mme Caroline Taillefer d'adopter le procès-verbal  tel que présenté ou  modifié; adopté à l'unanimité.

## 5. SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DU 23 JANVIER 2023

Aucun suivi au procès-verbal de la rencontre du 23 janvier 2023.

## 6. CORRESPONDANCE

### **Résolution sur la composition du conseil d'établissement :**

Maintien des règles concernant la composition du conseil d'établissement. Adopté à l'unanimité.

### **Formation obligatoire sur le conseil d'établissement :**

La direction rappelle qu'un questionnaire Forms a été envoyé concernant la formation obligatoire sur le fonctionnement du C.É. La date limite pour le compléter est le 9 juin 2023.

## 7. TRAVAUX DU CONSEIL

### a) PRINCIPES D'ENCADREMENT DES FRAIS CHARGÉS AUX PARENTS 2023-2024

La direction présente les principes d'encadrement des frais chargés aux parents. Il n'y a pas de changement concernant le montant demandé. Le montant maximal pouvant être exigé aux parents pour des sorties et activités est le même que l'année dernière, soit 60\$ par élève.

**CÉ-23-0501-03 Il est proposé par Mme Annick Filion et appuyé par Mme Isabelle Desmeules d'établir les principes d'encadrement des frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2023-2024.**

### b) CONTRIBUTIONS FINANCIÈRES DES PARENTS – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

### c) FOURNITURES SCOLAIRES ET MATÉRIEL DIDACTIQUE – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Au niveau de l'utilisation du matériel didactique (cahiers d'exercices), la direction effectue une reddition de compte au conseil et précise que les cahiers d'exercices ont été utilisés à plus de 60% par les élèves. L'école est présentement en attente des prix 2023 pour le matériel didactique. De plus, les enseignant(e)s du préscolaire et du premier cycle de l'école Sainte-Marthe suivent présentement une formation sur l'écriture cursive et, il est possible qu'il y ait des modifications au niveau du matériel didactique. La direction effectuera un suivi auprès des membres du conseil avec la mise à jour du matériel didactique vers la mi-mai.

**CÉ-23-0501-04 Il est proposé par Mme Annick Filion et appuyé par Mme Isabelle Desmeules d'approuver la liste des fournitures scolaires et du matériel didactique ainsi que les contributions financières exigées aux parents pour l'année scolaire 2023-2024.**

### d) RÈGLES DE CONDUITE ET CODE DE VIE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Présentation des règles de conduite et du code de vie pour l'année scolaire 2023-2024.

### e) RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE DE GARDE 2023-2024

Présentation des règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2023-2024.

**CÉ-23-0501-05 Il est proposé par Mme Caroline Taillefer et appuyé par Mme Isabelle Desmeules d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde pour l'année scolaire 2023-2024  tel que présenté ou  modifié; adopté à l'unanimité.**

**f) PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS NÉCESSITANT UN CHANGEMENT AUX HEURES D'ENTRÉE ET DE SORTIE DES ÉLÈVES OU UN DÉPLACEMENT À L'EXTÉRIEUR DES LOCAUX DE L'ÉTABLISSEMENT (MISE À JOUR)**

Il y aura l'ajout d'une sortie au Salon du livre de Valleyfield. Pour l'école Cuillierrier, tous les élèves y participeront et pour l'école Sainte-Marthe, ce sera seulement les élèves de 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année.

**CÉ-23-0501-06 Il est proposé par M. Jessy Brunet et appuyé par Mme Stéphanie Leblanc d'approuver la mise à jour de la programmation des activités nécessitant un changement aux heures d'entrée et de sortie des élèves ou un déplacement à l'extérieur de l'établissement.**

**g) CONSULTATION PAR LE CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE SUR LES CRITÈRES DE SÉLECTION DE LA DIRECTION D'ÉTABLISSEMENT :**

Aucun changement au niveau des critères de sélection de la direction d'établissement.

**8. AFFAIRES NOUVELLES ET COURANTES**

**a) TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ÉCOLE CUILLEIRRIER (SUIVI)**

École Cuillierrier : Le 1<sup>er</sup> mai marque le début des travaux de rénovation dans l'ancien gymnase. Les travaux se poursuivront durant la période estivale. Les casiers des élèves ainsi que les tables du dîner seront dans le nouveau gymnase pour la rentrée. Les travaux du rez-de-chaussée seront faits à l'été 2025.

Sainte-Marthe : Plusieurs planchers seront refaits durant la période estivale.

**b) ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 (SUIVI)**

Le processus de consultation auprès de l'équipe-école, des membres de la communauté, des élèves et des parents est en cours.

**c) ORGANISATION SCOLAIRE 2023-2024**

La direction explique que l'école a dû procéder à un tirage au sort afin de déterminer les élèves qui fréquenteront la maternelle 4 ans l'année prochaine en raison du nombre trop élevé d'inscriptions par rapport au nombre de places disponibles.

Il y a en ce moment 22 inscriptions pour la classe de maternelle 5 ans à Cuillierrier. Nous sommes en attente pour voir si certains élèves seront transférés dans des classes spécialisées ou s'il y aura des demandes de changement d'école. Sinon, les critères d'inscription et d'admission du CSSTL devront être pris en compte pour atteindre le ratio demandé (19 élèves).

**CÉ-23-0501-07 Il est proposé par Mme Annick Filion et appuyé par Mme Isabelle Desmeules d'attester que le tirage des élèves pour la classe de maternelle 4 ans de l'école Cuillierrier a été réalisé par M. Sébastien Legros et Mme Caroline Taillefer le jeudi 20 avril et que M. Vincent Gauthier a agi comme témoin.**

#### d) SERVICE DE CAFÉTÉRIA – ANNÉE SCOLAIRE 2023-2024

Le service de traiteur les Délices des Tout-Petits serait prêt à offrir une journée par semaine de repas chauds. Un sondage sera envoyé aux parents pour vérifier l'intérêt.

Des membres du conseil se questionnent sur les pratiques écoresponsables (vaisselle compostable ou possibilité d'apporter ses propres plats). Après validation auprès des Délices des tout petits, nous pourrions demander aux élèves d'apporter leur plat et leurs ustensiles afin de favoriser une pratique écoresponsable.

### 9. RAPPORTS ET REDDITIONS DE COMPTES

#### a) RAPPORT DU PRÉSIDENT

Aucun.

#### b) REDDITION DE COMPTES DU DIRECTEUR (96.13.4 – 96.24) (LIP Art. 96.13.4 et 96.24)

##### États financiers 2021-2022

La direction présente les états financiers pour l'année scolaire 2021-2022.

##### Mesures budgétaires du ministère (suivi)

La direction présente le suivi des mesures budgétaires pour l'année scolaire 2022-2023.

**CÉ-23-0501-08 Il est proposé par Mme Stéphanie Leblanc et appuyé par Mme Carole Simard et résolu que les allocations ministérielles pour l'année scolaire 2022-2023 soient approuvées tels que présentées, avec les derniers ajustements.**

#### a) PAROLE AUX MEMBRES

##### Personnel enseignant :

École Cuillierrier :  
Sortie à l'Écomuseum : le 12 mai et 18 mai  
Activité à la bibliothèque municipale le 16 mai  
Salon du livre de Valleyfield le 2 juin  
Kermesse à l'école le 23 juin

##### Personnel de soutien :

Le traitement des absences peut maintenant se faire via le portail Mozaïk Parents.  
La fin de l'activité parascolaire de hip-hop aura lieu le 5 mai  
Les activités *Prendre un bon départ* pour l'accueil des futurs élèves du préscolaire auront lieu le 18 mai (Sainte-Marthe) et le 25 mai 2023 (Cuillierrier)  
L'album des finissants est en préparation et les photos des finissants ont eu lieu la semaine passée.

**Service de garde :**

Journées pédagogiques à venir 19 mai : Les Olympiques (Cuillierrier), Noël en été (Sainte-Marthe).  
Prendre un bon départ : 18 mai et 25 mai : le service de garde sera ouvert pour les élèves inscrits.  
Préparation des journées pédagogiques 2023-2024.

**Parents :**

M. Jessy Brunet se questionne concernant la température dans les classes quand il fait chaud et demande si l'installation de l'air climatisé est envisageable.

Il demande aussi la possibilité de mettre en place des mesures de sécurité concernant la circulation des voitures et camions devant l'école à Sainte-Marthe. Une campagne de sensibilisation est à prévoir.

**O.P.P. :**

Projet arbres (2023-2024).

David Pharand (conseiller municipal à Sainte-Marthe) est venu rencontrer l'O.P.P. pour un projet de plantation d'arbres autour de l'école Sainte-Marthe en collaboration avec l'organisme Crivert de Valleyfield.

12 mai

Dîner offert par l'école (mesure aide alimentaire) avec Mia Pasta.

7-8 mai

Les super recycleurs à Sainte-Marthe.

Partenariat avec le club Optimiste de Rigaud :

Possibilité de formation (Je me garde) pour les élèves de 11 ans et plus lors de la journée pédagogique du 9 juin.

Participation à la journée de fin d'année du 23 juin

Fête des finissants : Un prix du club Optimiste sera remis à un élève méritant et une plaque commémorative sera installée dans la cage d'escalier à l'école Sainte-Marthe.

**10. RAPPORT AUX MEMBRES PARENTS, DE LA PERSONNE DÉLÉGUÉE AU COMITÉ DE PARENTS DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE**

Matériel didactique : Les parents questionnent la variabilité des coûts d'une école à l'autre concernant le matériel didactique, donc des vérifications seront faites à ce sujet.

## 11. LEVÉE DE LA SÉANCE

**CÉ-23-0501-09** L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par M. Jessy Brunet et appuyé par Mme Isabelle Desmeules de lever l'assemblée à 20h54 ; adopté à l'unanimité.



\_\_\_\_\_  
Sébastien Legros, président



\_\_\_\_\_  
Vincent Gauthier, directeur

VG/cs